

LE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
RECRUTE
PAR VOIE CONTRACTUELLE

UN/UNE ORTHOPHONISTE
A TEMPS COMPLET
POUR SON CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE DEPARTEMENTAL (CAMSP)
SUR L'ANTENNE DE BERGERAC

REMPLACEMENT TEMPORAIRE SUR EMPLOI PERMANENT DE 7 MOIS

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT

Le Département de la Dordogne recherche un/une orthophoniste au Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Départemental (CAMSP) rattaché à la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention, Pôle PMI – Promotion de la Santé sur l'antenne de Bergerac pour un remplacement temporaire sur emploi permanent de 7 mois.

Missions :

- Accueil des enfants de moins de 6 ans présentant des difficultés physiques et/ou psychiques et leurs parents
- Participation au dépistage, aux bilans et aux projets thérapeutiques, réfléchis en équipe,
- Participation à des actions préventives spécialisées

Activités : Sous la responsabilité et sur prescription du médecin responsable des soins de l'antenne :

- **Evaluation et prise en charge de l'enfant et de sa famille**
- Assurer des consultations individuelles ou en groupe ;
- Assurer des bilans orthophoniques dans le cadre du bilan global de l'enfant ;
- Apporter une analyse clinique à l'issue du bilan ;
- Diagnostiquer un trouble ou une pathologie à partir de tests d'orthophonie ;
- Rédiger des comptes rendus et des points d'évolution à conserver dans le dossier patient ;
- Participer à l'élaboration du projet thérapeutique de l'enfant ;
- Assurer des actes de rééducation en cohérence avec le projet personnalisé de l'enfant , à l'intérieur comme à l'extérieur du CAMSP
- Participer aux synthèses ;
- Assurer les guidances parentales prévues dans le DIPC de l'enfant ;

- Assurer l'information et l'accompagnement de l'entourage de l'enfant.
 - **Travail en réseau**
 - Travailler en lien avec les partenaires internes (PMI, ASE, Service Social de Secteur, ...) et externes (ESSMS, Centres Hospitaliers, Associations, Education Nationale, Réseau Périnatal. Aquitain, ...) du CAMSP ;
 - Participer aux réunions partenariales ;
 - Partager les informations dans le respect du secret professionnel.
 - **Participation au projet de service**
 - Contribuer au bon fonctionnement du service ;
 - Participer aux réunions générales, de fonctionnement et aux groupes de travail mis en place par la Direction du CAMSP ;
 - Mettre en œuvre les obligations de la Loi 2002-2 rénovant l'Action Sociale et Médico-Sociale ;
 - Participer aux réunions institutionnelles départementales ;
 - Participer aux supervisions et aux analyses pratiques.
 - **Actions de santé publique et épidémiologie**
 - Participer à la tenue du dossier patient ;
 - Assurer la saisie des données d'activités en vue du rapport statistique annuel ;
 - Mener des actions spécifiques sous conventions (ex : Lieux d'accueil Parents-Enfants) et des actions collectives d'information aux professionnels de la petite enfance.
 - Appropriation des Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux et de la Haute Autorité de Santé.
 - Actualisation régulière des connaissances
 - **Protection de l'enfance**
 - Repérer les situations à risques ;
 - Rédiger des notes d'informations préoccupantes ;
 - Participer à des réunions interservices.
 - **Accueil des stagiaires et des étudiants**
 - Accueil et encadrement des stagiaires et des étudiants ;
 - Suivi et évaluation.

Compétences et qualités requises :

- Etre titulaire du Certificat de capacité d'Orthophoniste
- Appétence pour le domaine de la prime enfance,
- Connaissance des réglementations liées au handicap et spécifiques au CAMSP
- Connaissances en santé publique, promotion de la santé, protection de l'enfance...
- Maîtrise des connaissances et outils propres à la profession d'orthophoniste
- Connaissances des outils informatiques
- Capacités d'accueil et de bienveillance vis-à-vis des personnes consultantes
- Sens de l'observation et de l'écoute,
- Appétence pour travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Capacités d'analyse et de synthèse et capacité à restituer
- Respect du secret professionnel et du secret médical.

Régime ARTT : Dérogatoire au régime général.

Résidence administrative : Bergerac

Poste télétravaillable

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae complet, numéro de l'offre) devront être envoyés, le plus rapidement possible, par courriel à cd24.drh.sdcf.oe@dordogne.fr ou à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Dordogne
Hôtel du Département – Direction des Ressources Humaines –
CS 11200
2 Rue Paul Louis Courier
24019 PERIGUEUX CEDEX

Contacts CAMSP

Madame Géraldine TEILLAC-LYSSANDRE ou Madame Claire PONCEAU

Tel : 05.53.02.28.76

Courriel : g.teillac-lyssandre@dordogne.fr
c.ponceau@dordogne.fr

Contact administratif

Courriel : cd24.drh.sdcf.oe@dordogne.fr